



Trois questions à M. Jean-Pierre CLAMADIEU, PDG de RHODIA*

Qu'est-ce qui caractérise le développement durable au sein de Rhodia ?

Pour nous, c'est non seulement une exigence de responsabilité mais également un axe stratégique de croissance. Le travail de longue haleine sur la sécurité au travail a été un élément très structurant de notre engagement responsable. Grâce à une démarche de progrès continu, nous avons réussi au fil du temps à devenir l'une des entreprises les plus sûres du secteur. L'élargissement de cette approche vertueuse a conduit à créer et déployer Rhodia Way, un outil d'évaluation qui guide nos orientations stratégiques, nos pratiques de management mais aussi nos

systèmes de rémunération. Le développement durable se traduit également par la vente de produits qui permettent à nos clients de limiter leur propre empreinte environnementale. C'est ainsi que nos plastiques techniques contribuent à alléger les véhicules et diminuer leurs émissions de CO₂, que nos terres rares sont un allié incontournable de la dépollution automobile et que nos solvants respectent l'environnement et la santé. Près d'un tiers de notre chiffre d'affaires est tiré par la recherche d'un développement plus durable.

Vous êtes le leader mondial des formulations à base de terres rares ; comment faites-vous face aux difficultés possibles d'approvisionnement ?

Les «terres rares» sont indispensables aux produits de haute technologie pour leurs propriétés (luminescence, magnétisme, catalyse). Des gisements diffus existent un peu partout mais la Chine assure 96 % de l'extraction. Avec une demande mondiale en croissance de 10 % par an, ces ressources

sont stratégiques pour Rhodia. C'est pourquoi, la diversification constitue un axe clé avec la recherche de sources d'approvisionnement en dehors de Chine et le recyclage des équipements en fin de vie sur lequel nous investissons.

Quelles sont les perspectives de la chimie verte ?

La chimie verte regroupe des concepts qui ne sont pas encore figés. Doit-on mettre l'accent sur l'origine renouvelable des matières premières, sur les émissions de CO₂ des procédés ? La demande de nos clients n'est pas toujours clairement exprimée mais en tant qu'entreprise innovante et responsable, nous devons proposer des solutions qui prennent en compte l'impact sociétal et environnemental. Certains produits comme les plastiques à base d'éthanol brésilien ou les bouteilles en polyéthylène labellisées sortent gagnants. Il y a en tout cas une attente du marché et des voies d'innovation possibles.

* Jean-Pierre CLAMADIEU est désormais Deputy CEO du groupe Solvay

édito

L'incertitude économique de cette rentrée 2011 questionne les convictions de tous quant aux trajectoires de développement des pays développés comme des émergents. La croissance verte, mot magique, est-elle une voie crédible ?

Les dirigeants de Rhodia et de Marsh nous montrent ci-contre que c'est au moins le cas pour leurs entreprises.

Le colloque « L'entreprise dans un monde carbone fragmenté » explorera aussi comment les entreprises intègrent l'économie du carbone dans leur stratégie comme pour un nouveau facteur de production. A titre d'exemple, son poids dans l'activité économique européenne à partir de l'année 2013 approchera celui du cuivre (25 milliards d'euros).

Un facteur de production important donc, suffisamment pour que le monde financier veuille le comprendre et l'intégrer dans ses analyses, comme l'explique la Question ouverte.

Au plaisir de vous voir le 20 octobre !

Claire Tutenuit,
Délégué Général



Trois questions à Stanislas CHAPRON, Président du Directoire et CEO MARSH France

En quoi le souci croissant de l'environnement est-il source d'opportunités pour Marsh ?

Plusieurs sinistres et de nouvelles obligations réglementaires ont récemment marqué le secteur de l'assurance. La mise en cause d'une responsabilité en cas de dommages causés à la biodiversité constitue une nouvelle catégorie de risque. Le mécanisme d'une réparation en nature et la couverture d'un bien non approprié n'étaient pas prévus par les modèles existants, d'où la création d'une assurance environnement. Aussi, depuis la Loi NRE en 2001, les incertitudes liées à l'intégration extracomptable de pollutions historiques amènent nos clients à s'appuyer davantage sur les mécanismes d'assurance. Anticipant ces évolutions, Marsh a mis en place il y a plus de 10 ans un département dédié aux risques environnementaux, en lien avec notre réseau mondial, pour développer des nouvelles couvertures adaptées et innovantes.

Pouvez-vous nous expliquer le cas précis des sols pollués ?

Lors d'une transaction, le partage entre vendeur et acheteur des responsabilités relatives à ces sols impacte directement le prix de vente. Nous avons développé une assurance de passif pour traiter l'incertitude liée aux pollutions potentielles et, faciliter ainsi les accords entre les parties. D'autre part, la réhabilitation d'un ancien site industriel pour un nouvel usage génère des risques spécifiques en cours de chantier et en phase d'exploitation. Pour en donner deux exemples, la mobilisation d'une pollution historique lors des travaux peut être couverte par une garantie « environnement chantier ». Les risques résiduels de pollution sont désormais traités en phase d'exploitation par une nouvelle garantie dite « décennale environnement ». C'est ainsi que nous limitons l'artificialisation des sols.

Quelle est votre approche par rapport à la monétarisation des impacts sur la biodiversité ?

Quoiqu'imparfaite, cette monétarisation est utile : le montant des dommages potentiels et le besoin de couverture sont ainsi mieux appréhendés. Mais la restauration d'un écosystème dégradé nécessite aussi un accompagnement de nos clients sur le long terme.

Question ouverte

Quelle influence du carbone sur l'évaluation financière des entreprises ?

D'après une étude de l'Ademe¹, une large majorité d'investisseurs pense que l'on devrait prendre en compte le changement climatique dans l'analyse financière des entreprises. D'un point de vue fondamental, il semblerait logique que l'analyse financière considère les facteurs de risques et d'opportunités associés aux changements climatiques et au carbone au même titre que les autres facteurs impactant la valeur d'une entreprise. Pour autant, dans les faits ces paramètres ne semblent pas pris en compte de la même manière ni au même niveau : d'après la même étude, seuls 24% d'entre eux en font un critère déterminant.

Des intermédiaires ont fait leur apparition au cours des vingt dernières années et tentent de structurer ce dialogue : le Carbon Disclosure Project, The Climate Registry, les rapports prévus par la loi NRE en France. Même si ces initiatives mettent une pression réelle sur les entreprises pour une communication plus systématique de leurs émissions, la réponse à la question récurrente des entreprises aux analystes et investisseurs « que faites-vous des chiffres que nous vous communiquons ? » n'est toujours pas évidente.

Pourtant, les entreprises travaillent depuis plusieurs années en profondeur, au-delà des obligations réglementaires, à mieux connaître leurs émissions, d'abord pour pouvoir les réduire. Aujourd'hui, quatre entreprises sur cinq appartenant au Global 500 mesurent et communiquent sur leurs émissions GES, soit une augmentation de plus de 50% par rapport à 2003. Néanmoins, ce travail manque d'homogénéité et continue à poser de nombreuses questions méthodologiques, pour améliorer la comparabilité entre entreprises et la pertinence de la communication sur ces émissions et de son interprétation.

Un dialogue entre entreprises et acteurs du secteur financier pour confronter et croiser leurs points de vue sur les méthodes et les questions que pose l'expérience acquise par les uns et les autres semble nécessaire.

Quels sont les méthodes et outils aujourd'hui disponibles ? Quelles sont les motivations des uns et des autres à ce reporting ? Quels en sont les bénéfices ? L'expérience de ces dernières années permet-elle de faire émerger de meilleures pratiques ? Influencent-elles des décisions d'investissement ?

Si ce n'est pas le cas, les informations transmises sont-elles les bonnes ? Comment faire pour que cette communication soit plus adaptée aux besoins des acteurs financiers tout en se fondant sur les méthodes qui permettent aux entreprises de conduire leurs politiques de réduction de leurs émissions ? Toutes ces questions méritent d'être approfondies.

EpE a travaillé sur ces méthodes depuis longtemps². De son côté, le Club Finance de l'ORSE rassemble de nombreux acteurs de la sphère financière qui s'interrogent sur les façons les plus pertinentes d'utiliser ces informations. C'est pourquoi les deux associations ont lancé avec leurs membres une réflexion commune sur ce sujet.

Damien Leonard

1 - Etude « Valorisation des enjeux climatiques dans l'analyse financière » - ADEME - Mai 2011

2 - Brochure « Mesurer et piloter ses émissions de gaz à effet de serre » - EpE - Mai 2011

Dialogues

Climat-Energie

A l'occasion de la publication de l'ouvrage de Richard Armand « **L'entreprise dans un monde carbone fragmenté** » aux Editions Pearson, EpE organise le **20 octobre** un Colloque sur le même sujet, qui rassemble plusieurs Présidents de membres et personnalités internationales. L'ouvrage sera également disponible en anglais en version électronique, sur le site d'EpE.

EpE publie le même jour la brochure « **Donner un prix au carbone** », traduction en français de la brochure Carbon Pricing du WBCSD. Cette version est téléchargeable sur le site d'EpE : www.epe-asso.org/publ/donnerunprixau carbone.

EpE participe aux travaux du Comité du Conseil d'Analyse Stratégique présidé par Christian de Perthuis sur le sujet des « Trajectoires 2020-2050 vers une économie décarbonée ».

Biodiversité

EpE organisera le **16 décembre** un petit-déjeuner de présentation de la version française du guide méthodologique **Corporate Ecosystem Valuation** publié par le WBCSD et en cours de traduction par EpE. La présentation

sera illustrée par des exemples conduits par plusieurs membres d'EpE.

Du côté du WBCSD

M. Björn Stigson, Président du WBCSD a annoncé son remplacement à partir de début 2012, par M. Peter Bakker, ancien PDG des Postes néerlandaises.

Du côté des membres

Solvay a acquis Rhodia dans une opération amicale.

ERM France, cabinet de conseil en environnement, a rejoint EpE.

Deloitte France a publié l'étude « Biodiversité & Entreprises : où en sommes-nous ? » sur les stratégies des groupes du CAC40 en matière de biodiversité.

Société Générale innove en renforçant son mécanisme de compensation carbone par un système d'achats directs des crédits carbone par les entités du Groupe. Elle devient ainsi la première banque à mettre en place ce type de mécanisme, équivalent à une taxe carbone interne.

Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ARCELORMITTAL
• AREVA • AXA • BASF FRANCE •
BAYER FRANCE • BECITIZEN • BNP PARIBAS
• CAISSE DES DEPOTS • CEMENTS CALCIA •
COCA-COLA ENTREPRISE • DELOITTE • EADS
• EDF • ERM • GDF SUEZ • IBM FRANCE •
LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN •
MOBIVIA • PRIMAGAZ • PSA • RATP • RENAULT
• REXEL • RTE • SAINT-GOBAIN • S A N O F I
• S C H N E I D E R E L E C T R I C •
SECHE ENVIRONNEMENT • SEQUANA •
SIA CONSEIL • SNGF • SOCIETE GENERALE
• SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • TOTAL
• VALLOUREC • VEOLIA ENVIRONNEMENT •
VESUVIUS • VINCI


entreprises pour l'environnement

La Lettre d'EpE N°22 - Octobre 2011

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org
Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier